

FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE



RHONE

Publié le 11 juin 2026

## Délibération du Conseil Municipal du 5 juin 2026

### Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 15

Pouvoir : 3

Votants : 18

### Date de Convocation du Conseil Municipal :

22 mai 2026

L'an deux mil vingt six, le cinq juin à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Aymeric GIRARDON Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Alain BENISTY, Jean-Pierre BLANCHARD, Isabelle BONNET, Delphine CHARVIEUX, Raphaël DELOIN, Eva DRUT, Aymeric GIRARDON, Jean-Michel GOLFIER, Elvine LEON, Karine LORENZO, Caroline MIRANDA, Léo MOLINIE, Vincent PEYRE, Magali PICARD et Sophie VERCHERE.

Excusés : Rémi BROSSIER (pouvoir donné à Magali PICARD), Evelyne GIRARDON (pouvoir donné à Alain BENISTY) et Jérôme JEANPIERRE (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON).

Absent : Olivier CHAMBE

### **2026-40 Délibération relative à l'affectation du résultat 2025 sur le budget 2026**

#### **Rapporteur : Alain BENISTY**

Alain BENISTY expose au conseil municipal que l'exercice 2025 du budget principal de la commune dégage un résultat d'exploitation de 758 173,58 (au lieu de 769 321,79 €).

Il propose l'affectation de résultat 2025 sur le budget 2026 comme suit :

- 600 000,00 € au compte 002 Report en recettes de fonctionnement du budget 2026 de la commune,
- 158 173.58 € au compte 1068 Affectation en réserves en investissement du budget 2026 de la commune.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération 2026-05 du 23 février 2026 relative à l'affectation du résultat 2025 sur le BP 2026 ;

CONSIDERANT qu'il existe un écart avec le compte financier unique dressé par le Centre des Finances Publiques de Tarare ;

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité et une abstention (Jean-Michel GOLFIER) :**

- **DE RETIRER** la délibération 2026-05 approuvant l'affectation des résultats 2025 sur le

budget 2026 ;

- **D'AFFECTER** le résultat de l'exercice 2025 d'un montant de 758 173,58 € réparti comme suit :
  - 600 000 € au compte 002 Report en recettes de fonctionnement du budget 2026 de la commune,
  - 158 173,58 € au compte 1068 Affectation en réserves en investissement du budget 2026 de la commune.

Le Maire  
Aymeric GIRARDON



Le secrétaire de séance  
Léo MOLINIE

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Léo Molinie", is written on the page.